



LES PORTRAITS DE LA MRC D'ABITIBI

LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE

La démographie

En 2013, la population de la MRC d'Abitibi se chiffrait à 24 820 personnes. Bien que le territoire ait subi une légère perte de sa population au début des années 2000, celle-ci est relativement stable depuis 2004. Elle a enregistré un accroissement positif de 2009-2013 se chiffrant à 1,5 %, taux égal à celui de la région. Sa population est un peu plus jeune qu'au Québec : les moins de 15 ans représente 16,1% (vs 15,5%) de sa population tandis que pour les plus de 65 ans, 15,4 % (vs 16,6 %).

Toutefois, comme au Québec, un processus de vieillissement de la population est observé. L'âge moyen se situe à 40,1 ans (2013), ce qui est légèrement inférieur à l'âge moyen de la région (41,0 ans) et du Québec (41,3 ans).

La fécondité est relativement stable (2009 à 2011) : elle se situe à 1,99 enfants par femme. Elle est plus élevée qu'au Québec (1,73), mais une des plus faibles en région (2,03). Le seuil de remplacement des générations se situe à 2,1 enfants par femme.

Situation sociale

Population vivant seule et en couple

La proportion de la population âgée de 18 à 64 ans vivant seule a augmenté entre 2001 et 2011 pour se situer à 13,9 %, tandis que celle âgée de 65 ans et plus a diminué, pour se situer à 29,4 %. Les citoyens vivent moins seuls qu'en région et qu'au Québec. En effet, près de 60 % de la population de 15 ans et plus vit en couple en région, ce qui est aussi vrai pour la MRC d'Abitibi. Toutefois, ils vivent davantage en union de fait qu'en province.

DANS CETTE ÉDITION

Démographie

Situation sociale

Population vivant seule et en couple

Famille et monoparentalité

Revenu et seuil de faible revenu

Logement

Méfais

État de santé

Perception de la santé

Surplus de poids

Espérance de vie

Tabagisme et alcool

Cancer

Diabète

Santé mentale

Mortalité

Hospitalisation

Services de santé

Services communautaires

Villes et villages en santé

Projections de population et âge moyen

Famille et monoparentalité

La structure des familles a changé progressivement au cours des 15 dernières années dans le territoire, comme en région ou au Québec. Ainsi, la proportion de familles composées de deux parents diminue petit à petit au profit des familles monoparentales. Ces dernières qui constituaient 16,7% des familles en 1996, représentent en 2011 environ une famille sur cinq (21,5%) dans ce territoire. Ce pourcentage s'avère néanmoins encore inférieur à celui observé au Québec (24%) en 2011. Ces familles sont dirigées principalement par des femmes à 74,4%, soit un peu plus qu'en région, mais moins élevées qu'au Québec.

Revenu et seuil de faible revenu

La MRC d'Abitibi présente un des plus bas taux de familles à faible revenu derrière Rouyn-Noranda, soit 5,8%. Celui-ci s'améliore depuis 2006. La moyenne régionale se situe à 6,4% et celle provinciale à 8,8% (2011). Le pourcentage de personnes à faible revenu est le plus bas de la région (12,7%). Il se situe à 18,1% pour la MRC d'Abitibi-Ouest, à 15,2% pour celle de Rouyn-Noranda, de 14,3% pour la MRC du Témiscamingue et de 14% pour La Vallée-de-l'Or. La MRC d'Abitibi se place au 3^e rang en ce qui a trait au revenu disponible par habitant.

REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT (2013)

Territoire	Revenu disponible
MRC d'Abitibi	28 144 \$
MRC d'Abitibi-Ouest	25 308 \$
MRC de La Vallée-de-l'Or	29 221 \$
MRC de Rouyn-Noranda	29 262 \$
MRC de Témiscamingue	24 716 \$
Abitibi-Témiscamingue	27 997 \$
Québec	26 774 \$

Source : Statistique Canada-Profil de l'ENM

Ménages privés consacrant 30 % et plus de leur revenu à l'habitation

Les ménages privés consacrant 30 % et plus de leur revenu à l'habitation sont moins nombreux dans la MRC d'Abitibi (13,8%) que ceux de la région (16,2%) et ceux du Québec (23,4%).

Logement

À l'automne 2014, le taux d'inoccupation des logements d'Amos se situait à 1,8%. L'équilibre se situe à 3%. Toutefois, depuis 2011, il a un peu augmenté passant de 0,3% à 1,8%. Les coûts d'habitation mensuels pour les logements occupés par un ménage locataire sont de 517 \$ par rapport à 547 \$ en moyenne en région. Ceux pour les ménages propriétaires s'élèvent à 695 \$ par rapport à 721 \$ en région.

Le parc de logements sociaux de la MRC d'Abitibi compte 176 logements dont la majorité est destinée aux personnes âgées (154) comme c'est le cas en région et dans l'ensemble du Québec. 22 logements sont destinés aux familles et aucun pour les personnes seules. D'ailleurs, le territoire est le seul de la région à ne pas en offrir pour cette clientèle bien que l'offre régionale soit minime. Du côté des résidences privées pour personnes âgées, on compte plus de 370 unités de location sur le territoire. La construction d'une résidence de 181 unités a fait considérablement augmenter l'offre.

Propriété du logement

Les ménages privés du territoire sont plus nombreux à occuper un logement dont ils sont propriétaires (70,9%) que ceux dont ils sont locataires (27,7%). Il y a plus de propriétaires sur le territoire de la MRC d'Abitibi que dans l'ensemble de la région (67,4%) et du Québec (61,2%). Un peu plus de 1% de la population habite dans un logement de bande situé sur une réserve.

Méfais

La proportion de méfaits contre la personne sur le territoire de la MRC d'Abitibi (3,4%) est équivalente à l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue (3,8%). Le pourcentage des méfaits contre la propriété de la MRC (60,2%)

est en dessous de celui de l'ensemble du territoire (73,4%). Plus de 13% de méfaits sont reliés aux problèmes de drogues à la grandeur de l'Abitibi-Témiscamingue.

État de santé

Perception de l'état santé

En 2008, environ 13% de la population de 15 ans et plus ne se perçoit pas en bonne santé sur le territoire. Cette proportion est de 11% au Québec.

Surplus de poids, embonpoint et obésité

Les Témiscabitiens présentent des problèmes de poids et la MRC d'Abitibi n'y échappe pas. C'est 62% de la population de 18 ans et plus qui présente un surplus de poids sur le territoire. L'embonpoint et l'obésité ne font pas bonne figure tant à l'échelle territoriale que régionale et touchent aussi davantage les hommes comme le présentent les données suivantes.



SURPLUS DE POIDS, CHEZ LES 18 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE (2008)

Territoire	Sexes réunis	Hommes	Femmes
MRC d'Abitibi	62 %	70 %	52 %
Abitibi-Témiscamingue	59 %	69 %	49 %
Québec	52 %	62 %	42 %

Source: Enquête québécoise de santé de la population

Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance a continué de s'accroître au cours des trois dernières décennies sur le territoire du CSSS Les Eskers de l'Abitibi, faisant un gain de 5 ans dans l'ensemble de la population et atteignant ainsi 79,6 ans pour la période 2009-2011. Malgré cette hausse, l'espérance de vie sur le territoire est encore inférieure de 2 ans à celle observée au Québec (81,6 ans pour les deux

sexes réunis). Comme ailleurs au Québec et dans les pays développés, l'espérance de vie des femmes du territoire dépasse celle des hommes: 82,4 ans contre 77,0 ans pour la période 2009-2011. Par ailleurs, l'écart observé (près de 5 ans) comparé au Québec s'avère aussi significatif pour les hommes du territoire qui présentent une espérance de vie de 77,0 ans contre 81,6 ans au Québec.

Mères faiblement scolarisées

Les recherches ont démontré que les mères faiblement scolarisées offrent souvent un mode de vie défavorable, qui a des répercussions sur la santé du bébé (plus grande exposition au tabagisme et consommation d'alcool plus fréquente durant la grossesse, plus de bébés prématurés et de petit poids, etc.). Les mères et leurs bébés vivant dans la pauvreté sont plus susceptibles de vivre des facteurs défavorables à une bonne hygiène de vie.

La proportion de naissances survenant chez des mères faiblement scolarisées est demeurée relativement stable du début des années 90 jusqu'en 2003-2005, fluctuant entre 18 % et 20 %. Une baisse est cependant observée par la suite. Pour la période 2009-2011, le taux atteint 12,5 %, une valeur qui demeure néanmoins significativement plus élevée que celle observée au Québec (7,4 %).



Tabagisme et consommation d'alcool

Comme au Québec et en région, 23 % de la population de 15 ans et plus du territoire fument régulièrement. En Abitibi-Témiscamingue, environ une personne sur cinq (20 %) présentait une consommation élevée d'alcool en 2011-2012, une proportion comparable à celle du reste du Québec (19 %). Chez les hommes, ce pourcentage s'élevait à 30 %, ce qui est également comparable au reste de la province (26 %). Environ une femme sur dix (10 %) avait une consommation d'alcool élevée dans la région.

Cancer

Au cours des deux dernières décennies, le taux d'incidence du cancer pour l'ensemble des types de cancer a enregistré plusieurs fluctuations et il s'avère difficile d'en dégager une tendance. Néanmoins, le taux observé de 2006 à 2010 (504) ne diffère pas significativement sur le plan statistique de celui du Québec pour la même période (531). En termes de nombre, cela correspond à une moyenne annuelle de 119 nouveaux cas de cancer déclarés sur le territoire.

Diabète

Une légère tendance à la hausse a été constatée en 2010-2011 pour le diabète : le taux se situe à 7,2 cas pour 1 000 personnes, une valeur qui ne diffère pas du taux québécois (7,0) sur le plan statistique. En termes de nombre, cela représente 121 nouveaux cas de diabète sur le territoire en 2010-2011.

Santé mentale

Depuis plus d'une dizaine d'années, le taux de prévalence des troubles mentaux chez les personnes de 18 ans et plus a peu varié sur le territoire, oscillant en général entre 11 % et 13 %, soit un taux légèrement inférieur à la province. Environ un adulte sur huit (12,7 %) souffrait d'un trouble mental en 2011-2012, une proportion comparable à celle du Québec (12,4 %). Plus de femmes (15,2 %) que d'hommes (10,2 %) étaient touchés par ce type de problèmes.

Dans les deux cas, les taux sur ce territoire se comparent à ceux du Québec.

Entre 2002 et 2006 l'Abitibi-Témiscamingue comptait une moyenne de 33 suicides par année. À des fins de comparaisons, le taux annuel moyen de suicides par 100 000 habitants s'affichait à 23 tandis que pour ensemble du Québec, il s'affichait au nombre de 16.

Cet écart, statistiquement significatif, nous amène à constater que la région connaît davantage de suicides que la moyenne du Québec.

NOMBRE MOYEN DE SUICIDES PAR ANNÉE SELON LE TERRITOIRE DE SANTÉ, MOYENNE DES ANNÉES 2002 À 2006

Territoire de santé	Nombre moyen de suicides
Vallée-de-l'Or	12
Rouyn-Noranda	7
Eskers de l'Abitibi (Abitibi)	7
Aurores-Boréales (Abitibi-Ouest)	6
Lac-Témiscamingue (nord du Témiscamingue)	2
Témiscamingue-Kipawa (sud du Témiscamingue)	0,2
Abitibi-Témiscamingue	33

Source : Portrait de santé de la population, 2011

Mortalité

Dans le territoire du CSSS Les Eskers de l'Abitibi, le taux de mortalité pour l'ensemble des causes a diminué progressivement entre les périodes 1982-1984 et 2009-2011. La tendance s'avère donc la même que celle observée au Québec et dans la région. Durant ces années, le taux de mortalité du territoire est ainsi passé de 1 069 à 792 décès pour 100 000 personnes en moyenne annuellement, une valeur significativement supérieure au taux québécois (693). En 2009-2011, le territoire du CSSS Les Eskers de l'Abitibi a enregistré en moyenne 186 décès annuellement. À noter aussi que les hommes de ce territoire se démarquent avec une surmortalité, leur taux s'élevant à 943 décès pour 100 000 comparés à 794 au Québec.

Hospitalisation

Le taux d'hospitalisation de courte durée (2006-2007 à 2010-2011) pour l'ensemble des causes a augmenté pour la MRC d'Abitibi, comme pour la région. Il est supérieur à celui du Québec.

Les services de santé

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Les Eskers de l'Abitibi regroupe l'Hôpital Hôtel-Dieu d'Amos, le CLSC Les Eskers et le Centre d'hébergement Harricana (CHSLD). En plus des services de premières lignes (soins hospitaliers de proximité, service de CLSC et hébergement de longue durée), il assure les fonctions hospitalières régionales suivantes: orthopédie, chirurgie thoracique et vasculaire périphérique, chirurgie buccale et maxillo-faciale, chirurgie plastique et traumatologie secondaire. Il est aussi désigné centre affilié pour le cancer du poumon et centre régional en gestion de la douleur chronique. Le CSSS dispose également d'une clinique de la douleur et offre des sous-spécialités régionales telles que l'ORL, la neurologie et l'oncologie.

Afin de mieux desservir la population de son territoire, le CSSS Les Eskers de l'Abitibi dispose de 17 points de services et locaux de santé, soit un dans chaque municipalité.

Aussi, on peut compter sur trois cliniques médicales, toutes situées à Amos en plus d'un Unité de médecine familiale (UMF) qui accueille des résidents en médecine familiale en provenance de l'Université de Montréal.

En 2015, une transformation s'impose en la création d'un établissement unique par région: le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Il englobera les 5 CSSS et les 4 établissements régionaux. De plus, le projet de loi prévoit l'abolition de l'Agence régionale de santé et de services sociaux.

Les services communautaires

Sur le territoire de la MRC d'Abitibi, 25 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux sont dénombrés. En comparant ce nombre à celui des autres territoires, l'offre se situe au 3^e rang en région.

Territoires	Nb d'organismes communautaires
MRC d'Abitibi	25
MRC d'Abitibi-Ouest	19
MRC de La Vallée-de-l'Or	41
MRC de Rouyn-Noranda	43
MRC de Témiscamingue	20
À vocation régionale	20

Source : *Bottin des organismes communautaire - Abitibi-Témiscamingue*, décembre 2014

Villes et villages en santé

La MRC d'Abitibi compte 11 municipalités membres du Réseau québécois de Villes et Villages en santé: Amos, Berry, TNO Lac-Chicobi (Guyenne), La Corne, Landrienne, Launay, Saint-Dominique-du-Rosaire, Saint-Marc-de-Figuery, Saint-Mathieu-d'Harricana, Sainte-Gertrude-Manneville et Trécesson. Chaque membre réalise des projets qui améliorent concrètement la qualité de vie de ses citoyens.



Projections de population et âge moyen

Les projections de population pour les prochaines années sont positives. En 2036, la population de la MRC d'Abitibi devrait atteindre 26 022 personnes, le nouveau scénario de référence semble éviter le déclin projeté au cours des dernières années. Toutefois, le vieillissement de la population se poursuit. L'âge moyen devrait atteindre 45,3 ans en Abitibi-Témiscamingue. La proportion d'aînés au sein de la population était inférieure à la moyenne québécoise en 2011, mais ce ne sera plus le cas en 2036. À ce moment, 27% de la population serait âgée de 65 ans et plus. En contrepartie, tout au long de la période de projection, la proportion des moins de 20 ans serait légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

Source : *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014*

Pour en savoir plus...

Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé. Bottin des organismes communautaires

Centre de santé et des services sociaux Les Eskers de l'Abitibi

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Unité de médecine familiale (UMF)

Réseau québécois de Villes et villages en santé

Ministère de la santé et des services sociaux

Régistre des résidences pour personnes âgées

Crédit photos: Mathieu Dupuis/MRC d'Abitibi; Josée Simard